

L'Office du Prêt Hypothécaire

Votre spécialiste en crédit hypothécaire
partout en Belgique depuis 1977

Votre demande de crédit hypothécaire



IDENTITÉ	EMPRUNTEUR 1	EMPRUNTEUR 2
Nom + Prénom		
Lieu + Date de naissance		
Nationalité		
Registre National		
N° d'entreprise		
Etat Civil		
Régime Matrimonial		
Enfants (Nbre + âges)		
Adresse actuelle		
depuis le...		
Loyer actuel		
depuis le...		
Adresse e-mail		
N° de téléphone / GSM		
Profession		
depuis le ...		
Nom employeur		
Type de contrat		
Revenus mensuels nets		
Autres revenus (précisez)		

BUT DU CRÉDIT	<input type="checkbox"/> Acquisition	<input type="checkbox"/> Transformation	<input type="checkbox"/> Construction	<input type="checkbox"/> Rachat de Prêt(s)
	Garantie principale		Autre garantie	
Nature (Maison, appartement, terrain)				
Adresse				
Appartenant à				
Appartiendra à				
Prix d'achat / Valeur estimée				
Hypothèque existante : Montant :				
Organisme :				
Date de début + Durée :				
Charge mensuelle :				

TIERS INTERVENANTS	
Notaire de l'acheteur	
Agence immobilière / Vendeur	
Date du compromis	Clause suspensive : <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> oui / durée :

CRÉDITS EN COURS							
Emprunteur	Type (PH/ PAT/ OC)	Organisme	But	Date de début	Montant	Durée	Mensualité
O 1 O 2							
O 1 O 2							
O 1 O 2							
O 1 O 2							
O 1 O 2							

PLAN FINANCIER

ACQUISITION

Prix d'achat :

Frais d'achat :

TRANSFORMATION

Coût des travaux (TVA + Architecte compris) :

CONSTRUCTION

Coût du contrat :

TVA :

Honoraire Architecte :

Autres travaux / finitions :

REMBOURSEMENT DE PRÊTS

SRD :

Indemnité de réemploi :

Mainlevée :

SRD :

Indemnité de réemploi :

Mainlevée :

FRAIS D'ACTE DE CRÉDIT

:

TOTAL DES COÛTS

:

MONTANT DU PRÊT SOLLICITÉ

:

FONDS PROPRES / PRÊT À TEMPÉRAMENT

:

MODALITÉ SOUHAITÉE POUR LE PRÊT

Type de taux : Fixe 10/05/5 5/5/5 3/3/3 1/1/1 Cap :

Durée : Taux : %

Formule spéciale : Terme Fixe ALAC :

*TAEG : % Tient compte : Prime assurance solde restant dû Prime assurance Incendie Autre :

* Le TAEG est donné à titre informatif, le TAEG définitif sera intégré dans l'ESIS et disponible dès l'émission de l'offre

ASSURANCES

Assurance Solde Restant Dû : Obligatoire : Oui Non

Capital à couvrir Emprunteur 1 :

Capital à couvrir Emprunteur 2 :

Bénéficiaire en cas de décès :

A financer par le crédit : Oui Non

Assurance Incendie : Obligatoire : Oui Non

Valeur de reconstruction du bien :

Etes-vous actuellement couvert pour le mobilier : Oui Non Compagnie :

Avez-vous la garantie vol : Oui Non Avez-vous la garantie RC familiale : Oui Non

Les soussignés déclarent sur l'honneur

- que les renseignements contenus dans le présent document et dans les documents annexés sont sincères et véritables, qu'ils ne sont marqués par aucune réticence sur des points intéressant leur solvabilité
- qu'ils assument l'entière responsabilité de toutes les communications qu'ils ont faites, dans le but de permettre une analyse objective de leur solvabilité
- qu'au cours des 5 dernières années, ils ne se sont vu signifier ni commandement, ni saisie, ni cession ou délégation
- n'avoir jamais fait l'objet de sinistre, contentieux ou protêt
- n'être redevables à ce jour d'aucun impôt direct ou indirect à l'égard du Trésor, d'aucune cotisation sociale à l'égard de l'ONSS, de l'INASTI ou de tout autre établissement analogue
- accepter que les informations concernant leur dossier leur soient communiquées par voie électronique ou via le site web de la société
- avoir été informés qu'en cas de plainte concernant une prestation de services qui n'a pu être réglée de commun accord, il leur est possible de contacter l'Ombudsfin, North Gate II, Boulevard du Roi Albert II, 8 bte 2 à 1000 Bruxelles – Tél. 02/545.77.70 – Fax 02/545.77.79 – www.ombudsfin.be
- avoir été informés que notre bureau perçoit une commission dont le montant sera communiqué ultérieurement dans l'ESIS (Fiche d'information standardisée européenne)
- accepter que les frais de dossier soient prélevés du montant mis à leur disposition le jour de l'acte
- reconnaître que ce document ne constitue ni une offre de crédit ni un engagement de l'intermédiaire

Si une expertise des immeubles proposés en garantie est nécessaire à l'examen de leur demande, ils marquent leur accord pour qu'elle soit demandée à un expert agréé, par les soins de leur courtier, et s'engagent à en payer les frais. Une copie du rapport leur sera transmise.

Fait à, le

Signature(s) précédée(s) de la mention « Lu et approuvé, bon pour accord »

Votre courtier de crédit : **Office du Prêt Hypothécaire de Belgique** (ODPH sprl)

Chaussée de Bruxelles 315A à 1410 Waterloo – BCE 0427.563.627 - FSMA 15144A - MAE 219774

Tél : 070/3.4.5.6.00 - Fax : 02/354.09.11 - infos@odph.be - www.odph.be

Waterloo	Chaussée de Bruxelles, 315A à 1410 Waterloo	02/354.37.25
Wemmel	De Limburg Stirumlaan, 246/1 à 1780 Wemmel	02/461.22.30
Charleroi	Rue Prunieu, 1 à 6000 Charleroi	071/33.49.93
Mons	Rue d'Havré, 94 à 7000 Mons	065/84.16.69
Tournai	Rue de Paris, 11 à 7500 Tournai	069/66.66.87
Namur	Chaussée de Louvain, 426 à 5004 Namur-Bouge	081/57.03.83
Liège	Place du Parc, 85 à 4020 Liège	04/341.33.59

Co-courtages avec : ODPH & KVHK n° BE0633.560.349 - BE0633.550.748 - BE0633.542.038 - BE0890.550.664

Tous inscrits au registre des intermédiaires de la FSMA <http://www.fsma.be/fr/supervision/finbemvt/hypo.aspx> en tant que courtiers en crédit à la consommation et crédit hypothécaire.